



Les habillages de chaises

La touche élégance !

H1- HOUSSE EN LYCRA

Caractéristiques:

Pour les chaises "banquet" uniquement

Couleur : Blanche

1,90€ L'UNITÉ



H2-HOUSSE MIAMI

Caractéristiques:

En polyester

Pour les chaises "miami" uniquement

Couleur : Ecrû rosé

2,60€ L'UNITÉ



H3-HOUSSE UNIVERSELLE

Caractéristiques:

En Polycoton

Pour les chaises sans accoudoir

Couleur : Blanche

2,30€ L'UNITÉ



H4-DRAPÉE

En étamine

Pour habiller le dossier des chaises

Blanc cassé

Ruban en supplément

1,30€ L'UNITÉ



H5-FLOT EN VOILE DE LIN

Caractéristiques:

Voile de lin

A nouer



0,90€ L'UNITÉ



NOIR



BLANC



BLEU CLAIR



BLEU FONCE



BLEU MOYEN



JAUNE



ORANGE



LILAS



PARME



VIOLET



ROSE FUSHIA



ROSE MOYEN



ROSE PALE



ROUGE GRENAT



TURQUOISE CLAIR



TURQUOISE FONCE



VERT TENDRE



VERT MENTHE



CHOCOLAT



FICELLE



TAUPE



ROUGE VIF

H4-NOEUD EN PAPYRUS

Caractéristiques:

A nouer

22 coloris



0,70€ L'UNITÉ

Conditions commerciales pour la location

- Art 1 :** Le tarif des locations est entendu pour le week-end. La mise à disposition du matériel se fait à notre atelier :
64, boulevard Frédéric Mistral 11100 Narbonne, le jeudi à partir de 13h30 .
Le matériel doit être ramené à cette adresse le lundi avant midi.
- Art 2 :** Le matériel est donné propre, prêt à être utilisé. Le nettoyage après usage est compris dans le prix de la location et se fera dans notre atelier.
- Art 3 :** La location est soumise à caution. Celle-ci est égale à deux fois la valeur de la location. Elle est restituée après vérification du matériel.
- Art 4 :** Le matériel vous est remis emballé selon les cas. Il doit être ramené dans le dit emballage après usage.
Les habillages de chaises et le linge doivent être rendus pliés et emballés dans les sacs prévus à cet effet.
- Art 5 :** Vous êtes responsables de toute casse ou toute détérioration durant le transport et l'installation.
- Art 6 :** La valeur des éléments est précisée dans le contrat de location, aucune valeur ne peut être soumise à négociation en cas de casse ou détérioration.
- Art 7 :** Le paiement de la prestation se fait en deux temps :
- 30 % à la signature du devis avec la caution
- Le solde à l'émission du bon de commande deux semaines avant la prestation.

